

Le cimetière juif de Carouge



Un lieu de repos au cœur d'un îlot de tolérance

Photo en couverture:

Vue partielle du cimetière, parcelle du XVIIIe siècle

© Jean Plançon-1998

Le terme d'israélite n'est véritablement apparu qu'à partir du milieu de XIXe siècle pour désigner les citoyens juifs en Europe. Le cimetière de Carouge est bien antérieur à cette période et bénéficie donc d'une appellation historiquement plus juste de: cimetière juif.



Avant-propos

Le cimetière juif de Carouge, établi dans cette cité depuis 1788, constitue un symbole de la politique libérale et tolérante dont fit preuve le Royaume de Sardaigne à l'égard des minorités au cours de la seconde moitié du XVIII^e siècle. C'est en effet en 1754, que le Traité de Turin mit fin à des querelles territoriales entre la maison de Savoie et la République de Genève, donnant ainsi naissance au territoire carougeois sous tutelle sarde.

Très vite, l'idée de créer une ville nouvelle, située à quelques encablures de Genève, émergea. Afin de favoriser son essor rapide, une politique libérale, audacieuse et novatrice pour l'époque, fut alors mise en place, favorisant l'accueil de nombreux étrangers, quelles que fussent leurs origines ou leur confession. C'est ainsi que Carouge la catholique ouvrit ses portes aux protestants, aux francs-maçons et aux Juifs qui bénéficièrent par décret royal d'une tolérance civile et religieuse.

De fait, le droit commun leur fut appliqué et ce, bien avant les effets émancipateurs de la Révolution française, un cas rarissime dans les annales de l'Europe.



Stèle cohanim dans la parcelle du XVIII^e siècle.

Photo: Jean Plançon



Un établissement progressif

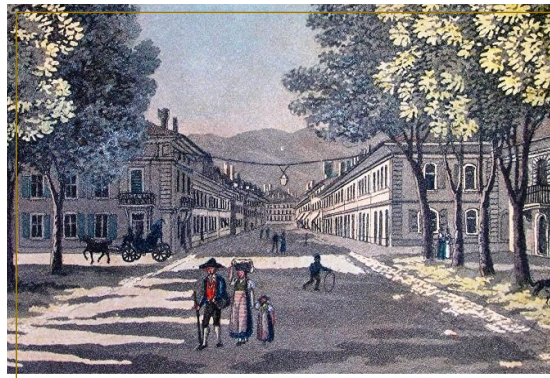
1779-1789

Les premiers Juifs, provenant d'Alsace, s'établissent à Carouge dès 1779. Il ne s'agit encore que de quelques commerçants ambulants habitués à fréquenter les foires et autres marchés régionaux. Ce n'est qu'à partir de l'année 1783 que l'on note une présence plus significative avec une quinzaine de familles qui résident pour l'essentiel Place d'Arve, Rue Saint-Victor et Place du Marché au bois (actuelle Place du Temple).

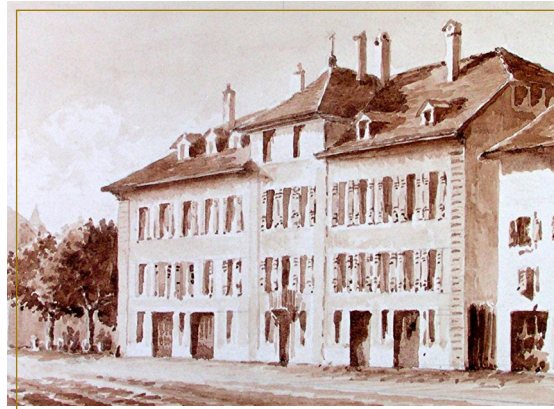
En 1788, le nombre de Juifs est déjà plus conséquent (environ 80 chefs de famille recensés), ce qui les pousse à s'organiser en communauté. Ce n'est toutefois qu'en 1789 que celle-ci prend véritablement corps lorsque le Comte de Veyrier (Pierre-Claude de la Fléchère) cède sa demeure pour y établir une synagogue, ainsi qu'une école juive. Cet édifice existe toujours, situé à l'angle de la place du Marché et de la rue Vautier, où une plaque sur la façade rappelle cet épisode de l'histoire carougeoise.

Vers la création d'un cimetière

En août 1788, survient le premier décès au sein de la colonie juive. Il s'agit d'un enfant de cinq ans, atteint de la variole, et fils de Joseph Abraham, horloger de son état et premier président de la communauté. Le Conseil municipal autorise alors que la sépulture soit établie sur une partie d'un ancien chemin délaissé, situé face au cimetière chrétien qui est en dehors de la ville. C'est le point de départ de ce qui allait devenir le cimetière juif de Carouge.



La rue Saint-Victor fin XVIIIe siècle.
Archives de la commune de Carouge.



La synagogue et l'école juive de Carouge 1789-1859
Archives de la ville de Carouge

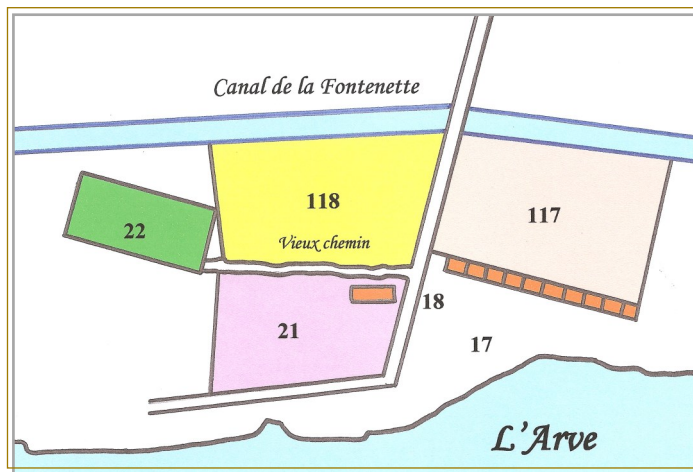


Sous l'égide des Français

Carouge sous tutelle française

Bien que le premier enterrement eu lieu en 1788, il ne s'agit encore que d'une sépulture, située le long d'un vieux chemin. Il faut attendre l'arrivée des Français, qui prennent possession du territoire de Carouge en 1792, pour qu'une parcelle de terrain soit délimitée. Ce n'est toutefois qu'en 1800 qu'un acte notarié est établi à cet effet. La parcelle en question est de forme rectangulaire, avec un périmètre de 92 toises et 8 pieds en longueur, sur 4 toises et demi en largeur.

Son parterre est en herbe et les stèles verticales, typiques de l'architecture funéraire ashkénaze alsacienne, sont majoritairement présentes.



Pierre sépulcrale du fils Abraham.
Août 1788
Photo Jean Plançon

Situation cadastrale

- Parcelle 22: Cimetière juif de 1788 à 1852
- Parcelles 21 et 118: Terrains agricoles
- Parcelle 117: Lieu d'implantation du cimetière chrétien de Carouge

- Le canal de la Fontenette se trouve aujourd'hui sous la rue des Tireurs de sable

Plan réalisé par Jean Plançon d'après les plans français de 1811.
Archives d'Etat de Genève, cadastre de Carouge, période impériale française.



Vue sur la parcelle de 1800 avec son parterre en herbe. Photo Jean Plançon



Le premier agrandissement

En 1852, alors que la Communauté israélite de Carouge est devenue entre-temps celle du canton de Genève, un premier agrandissement du cimetière s'opère avec l'acquisition d'une parcelle située entre celle de 1800 et le canal de la Fontenette.

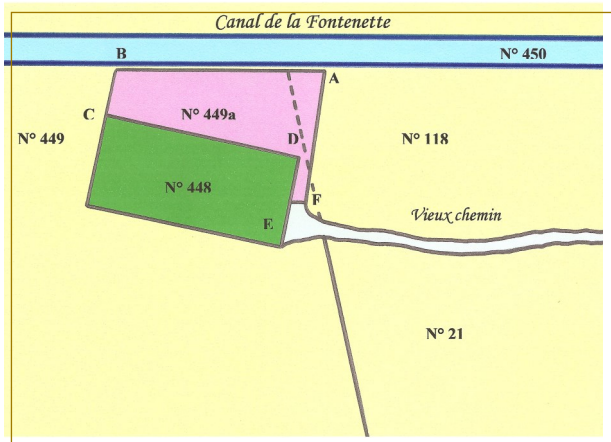
Des travaux complémentaires sont effectués pour ériger un mur d'enceinte, une porte d'entrée latérale (au niveau de l'ancien chemin délaissé), et une allée séparative.

Sur ce nouveau terrain, on remarque déjà que les israélites – pourtant encore d'origine Ashkénaze à cette époque – délaissent peu à peu le style traditionnel des stèles verticales, au profit de monuments plus imposants. Ceux-ci sont réalisés en forme de tombeaux, sarcophages, obélisques et autres colonnes au style architectural typique du second Empire français, avec bien sûr quelques références à l'art Egyptien. Le marbre blanc est déjà plus présent, avec un développement de l'art funéraire qui se matérialise par l'exécution de nombreuses sculptures, frises et autres détails décoratifs. Ces monuments – plus ostentatoires – traduisent finalement la réussite sociale de certains. De manière plus isolée, on remarque aussi dans ce secteur la présence de deux monuments qui sont entourés d'une haie « protectrice » réalisée en fer forgé. Ces sépultures sont typiques du judaïsme orthodoxe russe.

Sur un plan religieux, il est à noter que l'orientation géographique des sépultures ne répond pas véritablement à la règle traditionnelle d'une orientation vers l'Est, en direction de Jérusalem. Dans ces deux parcelles, les monuments se font face, séparés par une allée centrale, une disposition qui rappelle quelque peu la configuration des cimetières chrétiens.



Vues partielles de la parcelle de 1852
Photos Jean Plançon



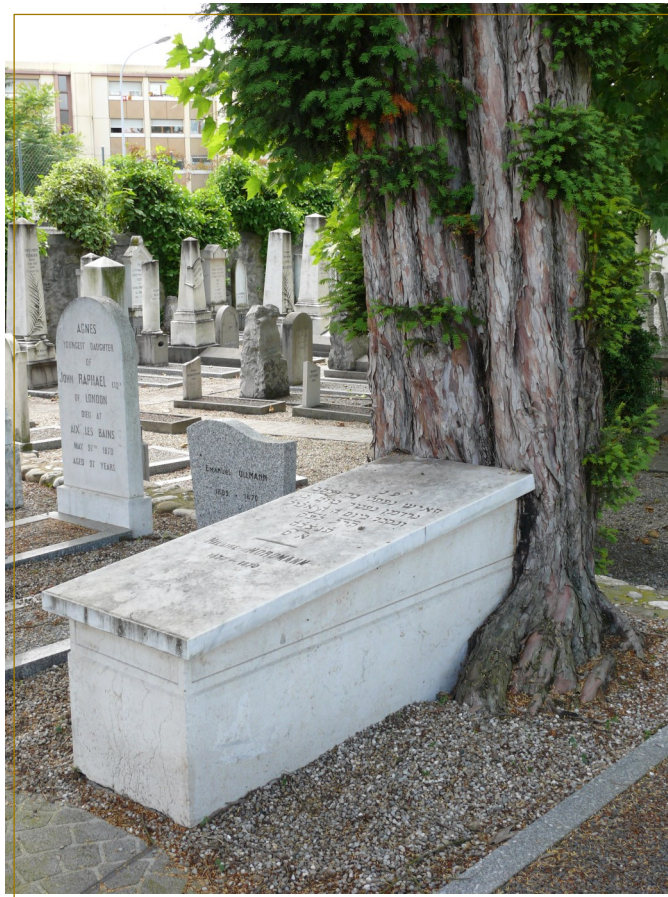
La parcelle de 1852 accolée à celle de 1800.

Réalisé par Jean Plançon d'après le plan géométrique de Justin Perrier du 27 octobre 1851 (acte de vente de la nouvelle parcelle) et juxtaposition de la concession de 1800.

Un tombeau incrusté dans le tronc d'un if.

Cet if, planté en 1870, a poursuivi son développement au fil des décennies en contournant cet imposant tombeau qui, en raison de son poids, n'a pas bougé. Ils semblent désormais unis pour l'éternité.

Photo Jean Plançon



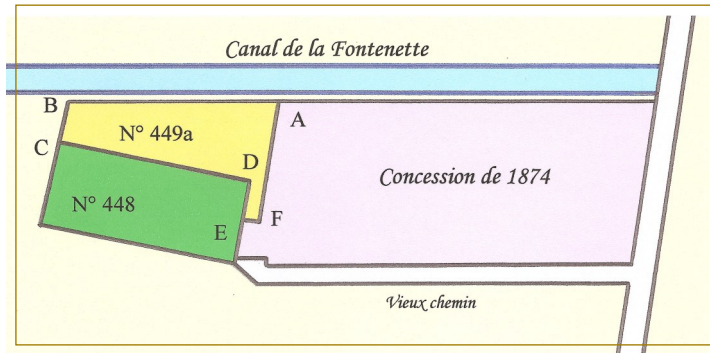


Le deuxième agrandissement

En 1874, afin de faire face à un accroissement significatif des membres de la communauté, le cimetière est à nouveau agrandi avec l'acquisition d'une nouvelle parcelle, dans le prolongement de celles acquises antérieurement. Elle se distingue cependant par ses dimensions puisque sa surface correspond, à elle seule, au triple des parcelles précédentes.

La nouvelle Loi sur les cimetières de 1876

L'institution a en effet anticipé les effets de la nouvelle loi genevoise sur les cimetières qui entrera en vigueur en 1876 et qui ne permettra plus l'extension ou la création de nouveaux cimetières privés. Grâce à cet agrandissement, la communauté israélite espère ainsi pouvoir encore assurer les enterrements pour ses membres durant plusieurs décennies.

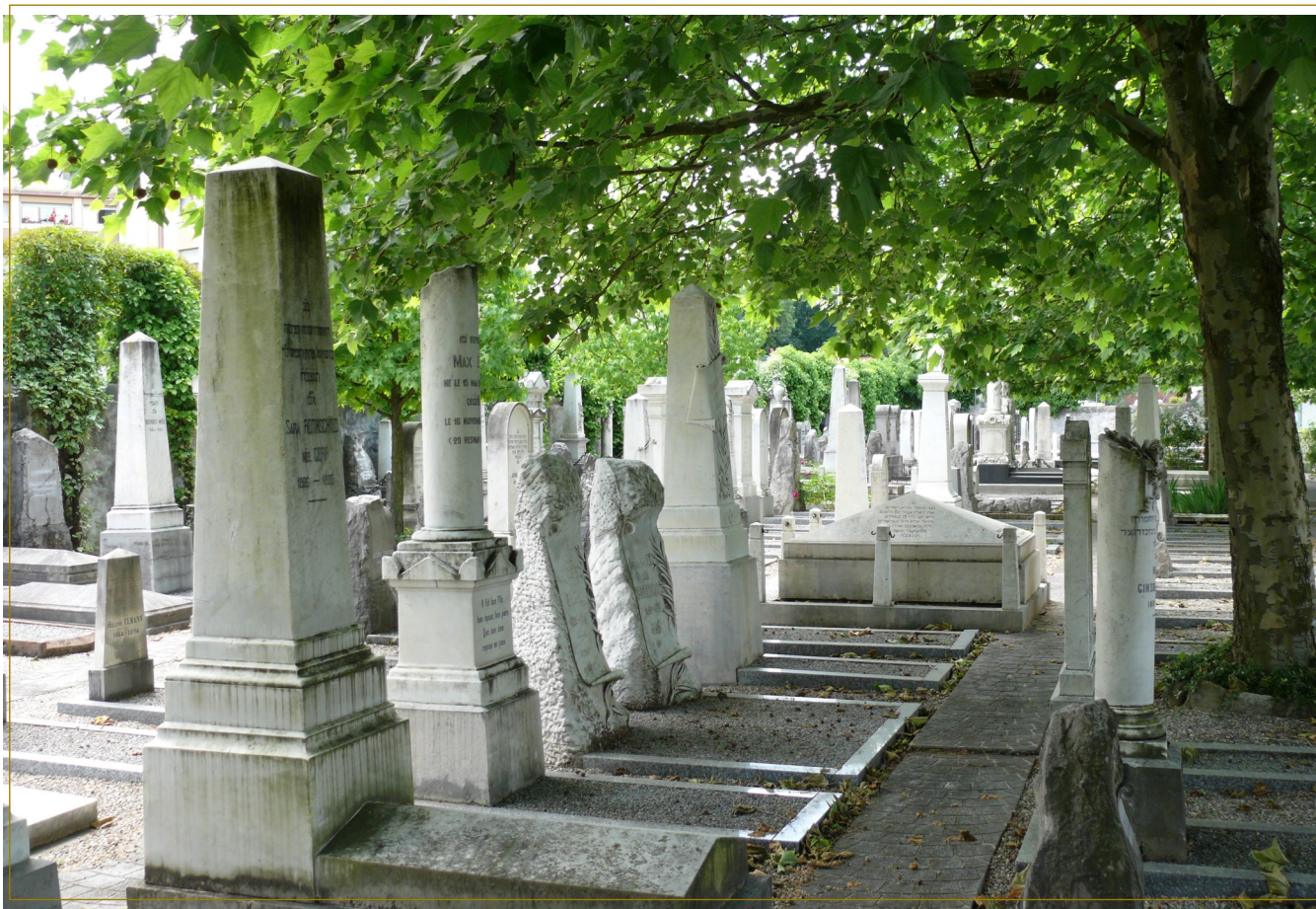


Plan réalisé par Jean Plançon d'après le plan cadastral de la Commune de Carouge et les indications des actes notariés de 1800, 1852 et 1874.



Vue partielle de la parcelle de 1874 avec ses monuments drapés.
Photo Jean Plançon

Cette parcelle se distingue aussi par la diversité de ses pierres tombales. Le marbre blanc est la matière la plus utilisée, et certains monuments - richement décorés - atteignent même des proportions assez imposantes. L'art funéraire atteint ici sa plus haute expression avec des drapés, des guirlandes et autres motifs en relief particulièrement soignés. On trouve également des stèles, de formes différentes, et des tombeaux - assez massifs - avec toiture à quatre pans. Enfin, obélisques et autres colonnes sont encore bien présents.





Les symboles funéraires

En se promenant à travers les allées de cette grande parcelle, on apercevra ci et là, la présence de plusieurs symboles qui sont gravés, sculptés ou rapportés sur les stèles des monuments. Ces symboles peuvent être d'ordre religieux (liés à un titre ou à une fonction), professionnel (lié à un métier), ou expressif (lié à une vertu).

- Deux mains jointes par les pouces, mais dont les doigts sont écartés entre le pouce et l'index, et entre le majeur et l'annulaire : cela indique que le défunt est descendant de la tribu des Cohen (Cohanim) dont l'apanage était la prêtrise. Leur ancêtre est Aaron, le frère de Moïse.

- Ces deux mêmes mains – mais sans écart entre les doigts : cela indique que la personne faisait partie d'une Confrérie Sainte (Hevra Kadicha), c'est-à-dire qu'elle prêtait ses services bénévolement et discrètement à la toilette des morts et aux derniers devoirs qui leur sont dus.



Symbole des Lévites
Photo Jean Plançon



Symbole des Cohanim
Photo Jean Plançon

- Une aiguïère, un aquamanile, ou une cruche : cela indique que le défunt était un descendant de la tribu des Lévites. Ces derniers avaient été choisis par Moïse pour assister les Cohen au Temple. Aujourd'hui, ce sont toujours eux qui versent de l'eau sur les mains des Cohen avant la bénédiction.

- Un shofar (Corne de bélier) indique que le défunt était chargé d'utiliser cet instrument à la synagogue.

- Un couteau et un flacon de poudre astringente : cela indique que le défunt était circonciseur (mohel).



Autres symboles funéraires

- Une Torah (2 tables de la Loi) : cela indique que le défunt était rabbin ou ministre officiant.
- Une équerre et un compas : cela indique que le défunt était franc-maçon. A Carouge, les loges maçonniques se constituèrent à peu près en même temps que la communauté israélite. Juifs, catholiques et protestants pouvaient y être admis comme membres. Cela explique la présence de symboles maçonniques sur des sépultures israélites.
- Un rameau d'olivier peut quant-à-lui évoquer la sagesse du défunt, mais aussi faire référence à « la bénédiction de Dieu » - dans le récit du déluge - lorsque la colombe ramène un rameau d'olivier à Noé pour lui montrer que Dieu lui envoie (de nouveau) sa bénédiction (Genèse 8:11).
- Le portrait sculpté – en règle générale de profil - du visage d'une femme voilée : cela indique que cette femme était particulièrement vertueuse.
- D'autres symboles, représentant des fleurs, des plantes ou des espèces d'arbres, peuvent également être présents sur certains monuments. Ils expriment un goût particulier pour la nature.



Le rameau d'olivier



L'ancre de marine



La femme vertueuse



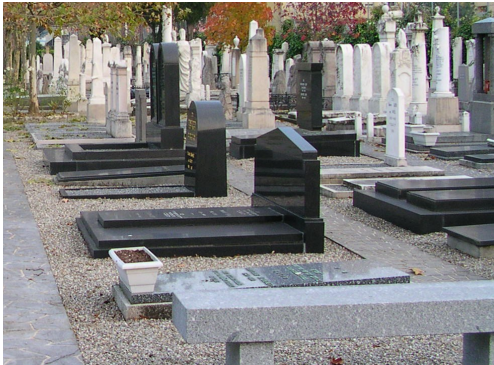
L'équerre et le compas maçonnique

Photos Jean Plançon



Inscriptions et Art funéraire

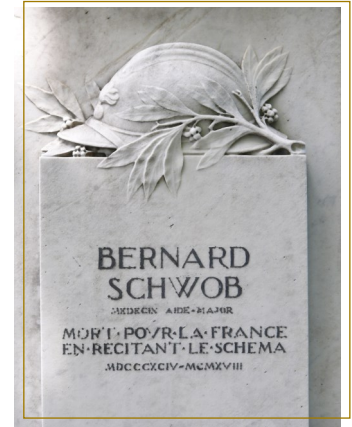
Autrefois gravées ou sculptées en relief, les inscriptions sont désormais la plupart du temps rapportées (c'est-à-dire collées). Le plomb fut la première matière utilisée avant qu'il ne soit supplanté par l'utilisation du bronze, de l'aluminium ou d'un alliage. Certaines tombes comportent de caractères cyrilliques qui correspondent à la période située entre 1905 et 1920, où de nombreux réfugiés juifs de l'Empire russe vinrent s'installer à Genève et formèrent deux communautés orthodoxes : « Hevra Tillim » et « Agudath Achim ».



Au cours du XXe siècle, l'art funéraire connaît un net recul artistique avec l'introduction du granite, une roche dense et dure, qui est plus difficile à travailler, mais qui s'avère plus diversifiée en couleurs et aussi moins coûteuse que le marbre. La magnificence des parures et ornements d'autrefois laissent désormais la place à des monuments dont les lignes sont plus rectilignes et épurées.

On notera également sur certaines tombes la présence de casques sculptés, représentant les soldats morts pour la France durant la guerre de 1914-1918 - les fameux *Poilus*. La Communauté juive de Genève était en effet encore majoritairement d'origine française à cette époque.

Ci-dessus, vue partielle de tombes en granite. En haut à droite, tombe avec des inscriptions doubles (lettres latines et caractères cyrilliques). En bas à droite, casque de *Poilu* sculpté sur une tombe. Photos Jean Plançon



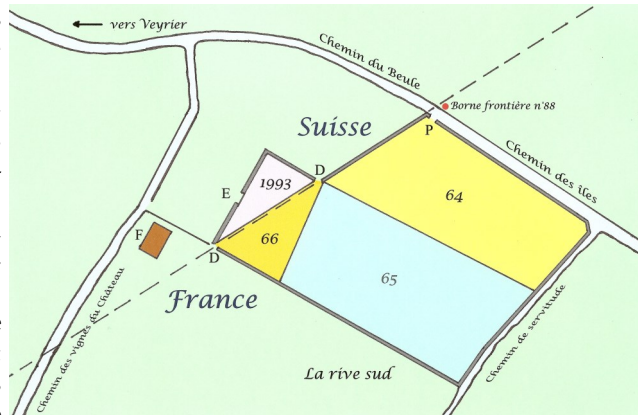


A la recherche d'un nouveau cimetière

Dès 1914, le cimetière juif de Carouge arrive déjà à saturation en raison d'une forte croissance des membres au sein de la communauté. Après les orthodoxes, provenant de l'Empire russe, ce sont les séfarades ottomans qui font leur apparition à Genève en ce début de XXe siècle. La C.I.G. est alors obligée de prendre une décision difficile, à savoir réserver l'accès au cimetière aux seuls membres de son institution. Durant près de quatre ans, plusieurs coreligionnaires seront obligés d'aller se faire enterrer dans les cimetières de Lausanne et de Vevey, ou encore dans celui de Saint-Georges à Genève.

Le salut viendra finalement en 1920, lorsque la Communauté israélite de Genève fait l'acquisition de nouveaux terrains sur la commune de Veyrier, ainsi que sur la commune d'Étrembières, en France voisine. Ce nouveau cimetière aura la particularité de se trouver à cheval sur la frontière franco-genevoise, avec une entrée principale située en territoire suisse, et des parcelles destinées aux sépultures sur territoire français.

Le cimetière juif de Carouge continue cependant à être encore utilisé durant quelques décennies, mais uniquement pour les personnes ayant préalablement réservé leurs places (souvent des conjoints), alors que le reste des enterrements se fait dans le nouveau cimetière de Veyrier-Étrembières.



Situation cadastrale du cimetière israélite de Veyrier-Étrembières en 1920

L'exception de la Seconde Guerre mondiale.

Durant l'occupation allemande de la Haute-Savoie entre novembre 1943 et août 1944, le cimetière israélite de Veyrier-Étrembières est bouclé par la Wehrmacht. Aucun enterrement n'est possible, aussi, c'est le cimetière juif de Carouge qui prend temporairement le relais. Dans les années qui suivent, les enterrements se font rares et le dernier a lieu en 1968. Les quelques places encore vacantes sont désormais réservées aux descendants des personnes déjà inhumées.



La restauration de 1996-1997

En 1996, le cimetière juif de Carouge se trouve dans un état de délabrement avancé qui demande la mise en place d'un vaste chantier de restauration. Grâce à des dons privés, d'importants travaux sont alors lancés avec le souci d'harmoniser patrimoine et modernité.

Après une première campagne de nettoyage, destinée à évacuer toute la végétation devenue luxuriante au fil des ans, les parcelles d'origine retrouvent leur splendeur d'antan, agrémentées par la création de nouvelles allées. Au cours des travaux, une partie d'un ancien mur est restauré à mi-hauteur pour matérialiser l'antique séparation des parcelles.

Pour la restauration des monuments, un atelier est spécialement aménagé à l'intérieur du cimetière pour éviter tout déplacement à l'extérieur de l'enceinte.

Une entreprise de marbrerie genevoise, ainsi qu'un artisan sculpteur diplômé des Beaux-arts, seront mandatés à cet effet et travailleront sur place durant près de 18 mois.

Au total, plus de 700 monuments seront restaurés, dont une bonne partie est constituée de marbre blanc.



Vue sur le cimetière avant sa restauration de 1996.

Photo: Claude Bauer





Quelques personnalités enterrées dans ce cimetière

Aimé Schwob (1864-1926)

Médecin de formation et d'origine française, il crée les dispensaires médicaux à Genève et intègre la clinique ophtalmique Rothschild. Fervent défenseur de la « *pratique raisonnée des sports* », il donne une impulsion considérable à leur développement à Genève et en Suisse. Président du *Bicycle-club de Genève*, il est le fondateur de l'Union vélocipédique genevoise en 1891, puis de l'Union cycliste suisse en 1896. La même année il est co-fondateur du Touring Club Suisse (TCS). En 1897, il fonde le journal *La Suisse Sportive* et finance le 1er championnat national de football en Suisse. En 1900, il crée la section football du Servette FC (il en sera président durant 12 ans), puis l'Association cantonale genevoise de Football. En 1902, il crée la Commission nationale d'Athlétisme, puis en 1905 la Commission nationale des arbitres. Il achève son œuvre sportive en 1912 en fondant, à Lausanne, avec le Baron de Blonay, le Comité olympique suisse.

Médecin officiel du Consulat général de France à Genève, il sera élu deux fois président de la Communauté israélite de Genève (1917 et 1922). Officier des Palmes Académiques, il sera élevé par la France au rang de Chevalier de la Légion d'honneur.

Joseph Wertheimer (1833-1908)

Originaire de Soultz, en Alsace. Il fait ses études rabbiniques à Paris, à Strasbourg et à Metz. En 1859, il est le premier à occuper les fonctions de Grand-rabbin de Genève et de Suisse romande alors qu'il n'a que 26 ans. Homme particulièrement ouvert, et doté d'un grand sens de la communication, il va rapidement se faire apprécier d'une communauté, mais aussi d'une population, rendues affables par son érudition. Professeur de philologie et de linguistique appliquée, il assumera cette fonction durant 32 ans au sein de l'Université de Genève.

Après la défaite française de 1870 et la perte de l'Alsace, Joseph Wertheimer aide de nombreuses familles juives, qui ne veulent pas devenir allemandes, à s'établir en Suisse. La France reconnaissante l'élève au rang de Chevalier de la Légion d'honneur en 1877.

Dans les années 1880-1890, il apporte une remarquable assistance - beaucoup plus matérielle que spirituelle - aux nombreux étudiants juifs d'origine russe qui viennent s'instruire à Genève, mais qui vivent pour la plupart dans la plus totale indigence. Il obtient notamment d'importants subsides auprès de familles fortunées comme les Hirsch et les Rothschild.

Il côtoie durant cette période des personnalités comme Lénine, Phlékanov, Weizmann et Buber.



Quelques personnalités enterrées dans ce cimetière

Moïse Flegenheimer (1829-1896)

Clara Flegenheimer (1846-1923)

Moïse, originaire du Pays de Bade, et Clara, originaire de Bâle, sont un couple de négociants en textiles qui s'établissent à Genève en 1859 au moment où l'industrie des soieries connaît un essor spectaculaire.

Leur ascension sociale est très rapide, favorisée par une clientèle genevoise et étrangère particulièrement aisée. Versés dans l'art, ils se montrent de généreux donateurs et soutiennent notamment la troupe de Georges et Ludmilla Pitöeff. Entre 1915 et 1922, ils fourniront l'essentiel des tissus nécessaires aux décors et aux costumes de théâtre et financeront plus de 70 spectacles de la troupe russe.

Devenues une des familles les plus huppées de Genève, les Flegenheimer connaissent néanmoins la faillite suite au krach de 1929. Elie, le fils aîné, quittera la Suisse pour s'installer au Brésil. Il aura cependant été président de la CIG au cours de trois mandats (1911, 1917 et 1923). Par la suite, seul le fils cadet de la famille va s'illustrer, mais dans un autre domaine, la littérature: il s'agit d'Edmond Fleg.

A noter cependant que son cousin s'illustrera aussi, il s'agit de Julien Flegenheimer, l'architecte de la Gare Cornavin et du Palais des Nations à Genève.

Emile Wolf (1833-1919)

Genevois d'origine, négociant en textile, puis officier dans l'armée (un des tous premiers Juifs à atteindre ce rang), il est nommé à la tête du Comptoir d'escompte de Genève et représente durant de longues années la Société des auteurs et compositeurs dramatiques. Il fait aussi partie du Comité de la Chambre de Commerce, du Comité de surveillance de l'Ecole de commerce et du Comité qui prépare l'Exposition nationale à Genève en 1896. En 1869, il entre également au Comité directeur de la C.I.G, poste qu'il occupera pendant 35 ans. Au cours de ces années, il sera nommé cinq fois président de l'institution, avec un dernier mandat de 16 ans sans interruption de 1888 à 1904, un record absolu dans toute l'histoire de la communauté juive genevoise.

Remarquable gestionnaire et administrateur de la C.I.G., il saura se montrer particulièrement habile pour entretenir des bonnes relations avec le Grand Rabbin Wertheimer alors que l'on note quelques points de divergence – sans véritables conséquences – entre les deux hommes au tournant du siècle. Avec la disparition de ces deux personnalités, c'est un changement fondamental qui s'opère au sein de la C.I.G. C'est le début d'une scission entre le culte et l'administration, dont les effets se montreront irréversibles tout au long du XXe siècle.



Quelques personnalités enterrées dans ce cimetière

Manuel Daïnow (1875-1922)

Originaire de Poltawa (alors subdivision de la Russie impériale, aujourd'hui en Ukraine), Manuel fait des études rabbiniques à Paris, puis des études de médecine à Lausanne puis à Genève où il obtient son doctorat. Il sera à cet effet le premier interne étranger au sein de l'hôpital de Genève. En parallèle, il côtoie des jeunes révolutionnaires russes majoritairement anarchistes et s'illustre par l'écriture de plusieurs pamphlets à l'encontre du Tsar, dont certains sont joués à la Comédie de Genève. Avec la révolution bolchévique, il ne change guère de position, estimant que les nouveaux gouvernants ne sont pas mieux que ceux de l'ancien régime. C'est à cette époque qu'il fonde la *Société des citoyens russes de Suisse*, afin de subvenir aux besoins des étudiants dont les subsides sont bloqués en Russie. Son action auprès des autorités suisses mènera à la création d'un passeport provisoire qui sera remplacé ensuite par les passeports Nansen pour apatrides.

Il consacrera ses dernières années à l'organisation de secours aux affamés de Russie tout en prodiguant des soins, souvent gratuits, à ses coreligionnaires genevois les plus démunis. Son épouse, Nina Dicker, sera une des premières femmes gynécologues de Suisse, très appréciée, car elle prodiguait aussi des soins gratuits pour les nourrissons une fois par semaine, le jeudi.

Sigismond Balizer (1860-1933)

Originaire de Żywiec, en Pologne, il fait ses études à Vienne puis s'établit à Genève en 1880. Professeur, puis directeur de l'Institut Hirsch, aux Charmilles, il est à l'origine en 1890 de la création de l'association d'entraide juive *Le Lien d'Israël*.

Durant le premier conflit mondial, il assure l'intérim d'Ernest Ginsburger, Grand-rabbin de Genève en exercice, qui s'est porté volontaire comme aumônier dans l'armée française. Homme élégant, raffiné et cultivé, Balizer n'est guère effrayé par sa nouvelle fonction et s'emploie avec ferveur à renouer les contacts entre membres, tentant notamment un rapprochement entre Juifs alsaciens de Genève et Juifs provenant d'Europe de l'Est dont les relations sont distantes et parfois conflictuelles. Lorsqu'il prend la succession d'Ernest Ginsburger, qui est nommé Grand-rabbin de Belgique en 1925, Balizer doit faire face à une période de crise marquée par des conflits et de fortes tensions entre l'exécutif administratif et le culte.

Sa tâche comme nouveau grand guide spirituel ne s'annonce guère facile et il en sera affecté durant tout son rabbinat. La jeunesse lui sera cependant reconnaissante pour son engagement et ce n'est que lors de ses obsèques qu'un hommage mérité lui sera rendu par toute la communauté.

Sources

La présente brochure a été réalisée sur la base des sources suivantes:

- Jean Plançon, *Histoire de la Communauté juive de Carouge et de Genève*, volumes I et II, Slatkine, Genève, 2008 et 2010.
- Jean Plançon, *Les cimetières juifs de Genève, du Moyen-âge à nos jours*, Patrimoine juif genevois, Genève, 2020.
- Archives de la Communauté israélite de Genève.
- Archives de la commune de Carouge.
- Archives d'Etat de Genève.
- Archives de la commune d'Étrembières.

Texte et graphisme de Jean Plançon.

Crédits photographiques: voir indications dans la brochure.

La présente brochure a été éditée en co-production par
l'Association du Patrimoine juif genevois
&
La Communauté Israélite de Genève

Patrimoine
JUIF GENEVOIS



©Jean Plançon/Patrimoine juif genevois/C.I.G. - 2026 - Tous droits réservés



A découvrir aussi

Histoire & Patrimoine



www.patrimoinejuifgenevois.ch

Visites guidées



www.comisra.ch/service/patrimoine/

Patrimoine
JUIF^{GENEVOIS}



Association Patrimoine juif genevois
16 Chemin de l'Arvaz - 1255 Veyrier
T. +41.22.784.16.05 . patrimoinejuifgenevois@gmail.com
www.patrimoinejuifgenevois.ch

Communauté Israélite de Genève
21 Avenue Dumas - 1206 Genève
T. +41.22.784.16.05 . patrimoine@comisra.ch
www.comisra.ch